



PROCES-VERBAL

DU CONSEIL MUNICIPAL DE CERCIER

SÉANCE DU 7 MARS 2024

Présents : Patrice PRIMAULT, Sylvain BLONDON, Gaëlle LISCI, Stéphanie BRUN, Lionel PRICAZ, Adrien BILLET, Joachim LACROIX.

Absent excusé : Ingrid JENNY.

Absent : Christine SALLANSONNET, Estelle BARAT.

Nombre de présents : 7

Nombre de votants : 8

Quorum : 5

Mme Stéphanie BRUN est nommée Secrétaire de séance.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 1er février 2024 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- ***Délibérations*** :

*** n° 2024/03/01 : REGULARISATION FONCIERE**

Afin de mettre en place une plateforme de tri, au lieu-dit « La Trossaz », M. et Mme EXCOFFIER Christian et Bernadette et la commune de CERCIER se sont accordés pour un échange de terrain. M. et Mme EXCOFFIER échangent 55m², en pointe de la parcelle A 912 contre 55m² de terrain bordant la route de La Trossaz appartenant à la Commune de CERCIER, conformément au plan de délimitation et de division élaboré par Justin PERNOUD géomètre-expert.

Les deux parties souhaitent régulariser cet échange auprès de l'étude notariale de Me MERLIN&ETCHARRY.

Les frais d'acte seront pris en charge par la commune.

Le conseil municipal,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Considérant que M. et Mme EXCOFFIER Christian et Bernadette ont formulé leur accord pour l'échange de 55m² de terrain (comme indiqué sur le plan du géomètre joint),
- Considérant que ce transfert de propriété présente un intérêt général et permettra la création d'une plateforme de tri au lieu-dit « La Trossaz ».

Après avoir délibéré, le Conseil décide :

- Décide d'échanger gracieusement une partie de la parcelle cadastrée section A n°912 (55 m², conformément à l'arrêté d'alignement n° 06/2024).
- Précise que les frais de notaire seront à la charge de la commune.
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'acte authentique et tous les documents afférents à cette opération.

Vote à l'unanimité des présents

Joachim LACROIX explique au conseil qu'un déplacement de poteau télécommunication sera nécessaire pour optimiser la mise en place des containers, les démarches sont déjà en cours auprès d'ORANGE. Il en profite pour informer le conseil qu'une plateforme de tri sera mis en place au lieu-dit « Les Quarts ». Un bornage est nécessaire et un acte notarié sera établi pour un don de cet emplacement par le propriétaire actuel « Les Vergers de CERCIER » à la commune.

➤ Informations et questions diverses :

- **Bâtiment**

Patrice PRIMAULT présente les nouveaux plans du bâtiment mairie, salle, école établis par le Géomètre PERNOUD qui seront transmis à l'architecte qui pourra avancer sur le projet de rénovation du bâtiment.

Une rencontre avec M. Cyril PELLEVAL, sénateur et Conseiller Régionale, a eu lieu, il en découle que la Région ne finance pas les dépenses de voirie par contre les travaux concernant la rénovation énergétique du bâtiment pourrait

être fortement pris en charge par diverses et nombreuses subventions cumulables.

Pour les travaux de voirie et notamment le projet d'aménagement de DORET, les subventions seront à demander au Département. Le maximum alloué sur un projet est de 100 000 euros avec un maximum de 30% des dépenses.

- **Chat sauvage**

Le nombre de chats sauvages à DUBOURVIEUX devient inquiétant, l'association ANIMATOU a été sollicitée par la commune pour trapper et stériliser les femelles et les mâles. Après l'intervention, les chats sont remis à l'endroit où ils ont été trappés.

- **Eclairage public**

Les travaux commenceront le 1^{er} avril, une info flyer sera réalisé pour informer les habitants de la commune. Les fils traversent parfois les propriétés, certains arbres seront élagués. La durée des travaux sera d'environ 2 à 3 semaines. Des coupures seront réalisées par ENEDIS.

Remplacement de toutes les armoires électriques, ajout de 2 points lumineux sur chemin accès bus, remplacement de crosses, abaissement de poteaux

Arrivé de Guillaume CLERC

- **CERN**

Réunion de présentation du projet CERN à Marlioz à la demande de Monsieur le Maire de MARLIOZ en présence de 2 personnes du CERN, directeurs de projet. Le projet du CERN est un projet mené par 23 pays. L'étude de faisabilité est actuellement en cours et devra faire l'objet d'une validation des 23 pays pour le lancement et le financement du projet.

Le site de Cercier sera un site technique avec un puits vertical donnant l'accès à l'anneau qui sera enfoui entre 250 et 300 m de profondeur. Les excavations de terre seront probablement faites sur Cercier uniquement pour la partie verticale, la terre du tunnel sera probablement sortie sur Groisy pour profiter de la ligne de chemin de fer.

Le besoin en surface est pour le moment une réserve, ils n'ont actuellement aucune idée de leur besoin réel, puisqu'aujourd'hui, ils n'ont pas encore fait le choix de la technologie. Le bâtiment qui sera mis en place sur la commune sera un local technique ne nécessitant aucun personnel (une personne passera quotidiennement pour une visite de 10 mn). L'emplacement a été choisi en fonction des études réalisées sur la faune locale (il a d'ailleurs été bougé pour respecter la faune). Les études de faisabilité n'étant pas terminées, il est donc, selon eux, trop tôt pour communiquer avec le public.

Toutefois, il est prévu des réunions publiques, dans le courant de l'année, sur les communes impactées, probablement avant l'automne.

- **Personnel périscolaire**

Le téléphone pour contacter les services périscolaires n'était encore une fois pas chargé, il est compliqué pour les parents de joindre le personnel en cas de problème. Un employé est trop souvent absent ce qui pose des problèmes d'organisation. Des recrutements sont à prévoir pour l'an prochain.

- **Conférence premier secours**

Gaëlle LISCI rappelle la conférence de la semaine prochaine et fait appel aux volontaires pour l'installation de la salle, sachant qu'il y a un Conseil d'école le même jour. Elle s'occupe de gérer la collation qui aura lieu après la conférence.

Le 13 avril, une formation premier secours aura lieu sur la commune dans la salle polyvalente, cette formation est payée à deux de nos employées, il y aura un maximum de 10 personnes, le prix de la formation est de 65€, la commune participera pour moitié au coût de la formation (uniquement pour les personnes de la commune). Une autre date sera à prévoir.

Penser à l'accueil des intervenants.

- **Salon des vins**

Le salon est prévu le 4 mai, 4 viticulteurs ont répondu, en attente de plusieurs réponses.

Stéphanie déplore avoir encore peu de réponses des viticulteurs.

Proposition de finir la journée par un repas avec les anciens organisateurs.

- **Chemin à élaguer**

Guillaume CLERC demande que Frédéric fasse le tour des chemins de la commune afin d'élaguer. Avant de faire intervenir Frédéric, un courrier sera fait au propriétaire afin de les inciter à couper les arbres ou haies envahissant le domaine public.

- **Préparation permanence électorale**

Il est rappelé à l'ensemble des conseillers que les élections européennes auront lieu le 9 juin et que tous les conseillers doivent retenir leur journée pour prendre leur tour de permanence.

- **Urbanisme**

Déclaration préalable :

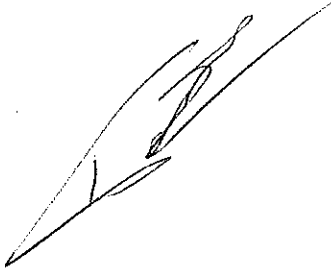
- 24A0003 : Remblais terrain – Accepté – DUCLOS TP
- 24A0004 : Remplacement toiture – Accepté – ERARD Serge
- 24A0005 : Création fenêtre – Accepté - RUMO Julien
- 24A0006 : Remplacement toiture – Accepté – BOVET Corentin
- 24A0007 : Installation panneau photovoltaïque en toiture- Accepté – MOSSIÈRE Frédéric
- 24A0008 : Pose d'une clôture – En Cours – GUYARD Nicolas
- 24A0009 : Remplacement toiture – En cours – EXCOFFIER Christian

Permis de construire :

- 24A0001 : Construction d'une maison individuelle – En cours – BOVET Vadim

Fin de la séance à 21h00.

Le Maire
Patrice PRIMAULT



Le secrétaire
Stéphanie BRUN

